Ministere de la Transisiton Digitale	BURKINA FASO Unité-Progrès-Justice
Secrétariat Général	
Direction des Ressources H umaines	

Décision N°____/MFPTPS/SG/DRH
Accordant un Congé maladie 1 à 10 jours

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Vu la Constitution
Vu le Décret N°2022-053/PRES du ...compoition du Gouvernement
Vu la Charte de la transition du 1er mars 2022

DECIDE

Article 1: Un Congé maladie 1 à 10 jours à solde entière, est accordé du 17/05/2023 au 24/05/2023 inclus, à KABORE RELWINDE JOSAPHAT ARMAND matricule 371270, 1 en service à la Direction des Système d'Information (DSI).

Article 2 : La présente décision sera en besoin sera.	enregistrée, publiée et communiquée partout o	ù
	Ouagadougou, le	

Pour le Ministre et par délégation Le Secrétaire général

<u>Hamidou SAWADOGO</u>

Officier de l'Ordre National

 $\underline{\textbf{Ampliations}}:$